

**Extrait du registre des délibérations****CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Jeudi 18 décembre 2025**

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 décembre 2025, s'est réuni le Jeudi 18 décembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes à Ugine, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

**Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37**

**Nombre de délégués présents : 57 délégués présents dont 1 suppléante**

**Nombre de membres représentés : 4**

**Délégués titulaires présents :**

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Karine	MARTINATO
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT

GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

*Délégués suppléants présents :*

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MARTHOD	Virginie	VERNAZ

*Délégués représentés :*

Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Cérachez, Devins, Chrys, Cohennoz, Crest-Voland, Essert-Dieu, Flumet, Frantzen, Gilly-sur-Ièvre, Grignon, Houtteuse, Les Sostes, La Buthie, La Giettaz, Martod, Mercury, Montaillou, Monthoux, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherin, Quérige, Roynoz, Saint-Hilaire-sur-Ièvre, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Ièvre, Saint-Vital, Thônes, Tournon, Tournon-en-Savoie, Ugine, Venissieux, Verrières-Arvey, Villard-sur-Doron

**Objet : Finances – Fixation du montant de la contribution versée par le budget de la régie à autonomie financière « Eau » au budget annexe « Locaux professionnels » pour l'utilisation d'un bâtiment sis à Notre Dame des Millières**

*Rapporteur : Christian RAUCAZ*

Vu l'acte notarié en date du 26 mars 2025 portant acquisition par la CA Arlysère d'un bâtiment à usage de bureaux situé au 234 route du Rotey à Notre-Dame-des-Millières et relevant du budget « Locaux professionnels »,

Considérant que ce bâtiment est partiellement occupé par un locataire et qu'il est possible de valoriser l'espace restant à usage de bureaux,

Considérant que le service de l'Eau de la CA Arlysère, actuellement en plein essor, recherche des locaux pour accueillir ses agents et son matériel, en vue de leur permettre d'exercer leurs missions de service public, il est proposé que le service de l'eau utilise ce bâtiment qui est à proximité immédiate des locaux du service de l'Assainissement,

Ainsi, il conviendrait que le budget de Régie à autonomie financière « Eau » verse une contribution au budget annexe « Locaux professionnels » pour l'utilisation des locaux.

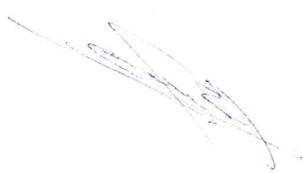
Sur le budget « Eau », il est ainsi proposé une contribution annuelle de 15 120 €. Cette contribution est prise en compte à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, avec une contribution pour l'année en cours qui sera de 7 560 €. Cette contribution sera révisée tous les ans au taux de +1 %.

En outre de cette contribution annuelle, le budget « Eau » remboursera également au budget « Locaux professionnels », le montant des charges communes avec l'autre occupant supportées par le propriétaire du bien (eau, électricité, assainissement, chauffage, déchets...) en fonction des 159,33 m<sup>2</sup> de surfaces occupées, soit 59,65 % de la surface totale.

*Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- *autorise une contribution annuelle du budget de la Régie à autonomie financière « Eau » vers le budget annexe « Locaux professionnels » aux conditions susmentionnées ;*
- *autorise le remboursement complémentaire des charges communes aux conditions susmentionnées ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tous les documents afférents à ce dossier.*

Le secrétaire de séance  
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire  
Le Président  
Franck LOMBARD

